



Dette judiciaire

Les lois françaises vous l'aurez compris aujourd'hui elles sont faites pour les agresseurs et non pas pour les victimes.

Aujourd'hui mes parents doivent 15 000 euros à une personne qui les a agressé.

Cependant il sont tous les deux au smic et ont mon petit frère à charge âgé de 6 ans.

Comment se relever de ça quand on s'est toujours battu dans la vie et qu'aujourd'hui en un jugement on peut détruire une famille au complet.

Merci à vous de nous aider et du soutiens que vous pourrez nous apporter avec ces dons.

PARTICIPEZ À LA CAGNOTTE :

<https://www.onparticipe.fr/c/9FMGj5Ny>



Scannez-moi !



Cette cagnotte vous est proposée par :

Prescillia Bodé